



ACCUEIL DE LOISIRS 4-12 ans

Règlement intérieur

Contacts

Responsable : Sophie Daigne- Ligne directe : 05 49 48 29 31 – enfance-famille@mjcussac.org

Admission / Inscription

L'accueil de loisirs accueille les enfants de 4 ans révolus à 12 ans.

Il est ouvert pendant les vacances scolaires suivant le calendrier en vigueur, en dehors des jours fériés.

Saison 2011 / 2012 :

Eté : du lundi 4 juillet au vendredi 2 septembre (sauf vendredi 15 juillet) 2011.

Automne : du lundi 24 au vendredi 28 octobre 2011.

Noël : du lundi 19 au vendredi 23 décembre 2011.

Hiver : du lundi 27 février au vendredi 9 mars 2012.

Printemps : du lundi 23 avril au vendredi 4 mai 2012 (sauf lundi 30 avril et mardi 1^{er} mai)

- Possibilité pour les enfants de moins de 6 ans d'un accueil à la demi-journée, **sans le repas** (matin ou après-midi).
- Les inscriptions devront parvenir au secrétariat de la MJC 21, **7 jours avant le premier jour de présence** de l'enfant.
- Une fois le dossier complété et déposé, les inscriptions peuvent se faire directement par téléphone ou courriel à la MJC 21.
- Les parents doivent remplir et fournir :

- Une fiche sanitaire

Celle-ci atteste que l'enfant est à jour dans ses vaccinations, mentionne d'éventuelles allergies et autorise la directrice à faire appel à un médecin en cas d'urgence.

- Une fiche d'inscription individuelle

Les parents y mentionnent leurs adresses (père et mère si différentes) et numéros de téléphone (domicile, portable, travail), ils répondent aux différentes autorisations, enfin ils cochent les jours de présence de l'enfant à l'accueil de loisirs.

- La carte d'adhésion à la MJC21, ou s'en faire établir une par la directrice, **valable du 1/07/2011 au 30/06/2012** pour l'ensemble des activités MJC21.

- Leur numéro d'allocataire CAF, MSA, ou le dernier avis d'imposition reçu si les revenus n'ont pas été transmis aux différentes caisses. (Obligatoire pour le calcul du QF)

Encadrement

- Dans le respect de la réglementation et pour répondre aux besoins des enfants, l'équipe est composée de personnel qualifié (titulaire ou stagiaire du brevet d'animateur, BAFA).
- L'accueil de loisirs respecte les normes d'encadrement en vigueur, c'est-à-dire : 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans, 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans. Le taux d'encadrement peut varier selon les activités.

Horaires et déroulement de la journée.

L'ALSH est ouvert de 8h à 18h30. Accueils de 8h à 9h15 et de 17h30 à 18h30.

Une journée à l'accueil de loisirs			
8H00	Accueil des enfants (jeux libres ...)	13H45	Temps calme (jeux libres ...)
9H15	Fin du temps d'accueil	14h30	Début des activités
9H30	Rassemblement, présentation des activités	16H15	Fin des activités
9H45	Début des activités	16H45	Goûter
11H45	Fin des activités	17h15	Rangement et jeux
12H	Préparation pour le repas	17h30	Accueil des parents
12H15	Départ pour le foyer logement	18h30	Fin de l'accueil
12H30	Repas.		

Il est demandé aux familles de respecter les horaires d'accueil afin de ne pas perturber le fonctionnement des activités.

Repas et goûters

- Le repas de midi et le goûter de l'après-midi sont compris dans le tarif journalier.
- Les repas du midi sont pris au foyer logement « la Noiseraie » de Lussac-les-Châteaux.
- Pas de collation le matin.

Transport

- Pour faciliter la participation des enfants à l'accueil de loisirs, un service de transport (taxi) est mis en place sur l'ensemble des communes du canton (sauf Lussac). Nous chargeons la société Alamichel d'assurer cette prestation.

- **Si l'enfant prend le taxi**, l'équipe de direction de l'accueil de loisirs doit en être informée **au plus tard le mercredi (avant 13h)** qui précède la semaine de l'inscription.

Un circuit de ramassage est établi par le transporteur et les horaires sont imposés.

Le lieu de ramassage et les horaires vous seront communiqués le vendredi qui précède la venue de l'enfant.

En cas de contretemps, merci de nous prévenir 24 heures à l'avance. Si le transporteur se présente à votre domicile sans y récupérer l'enfant nous appliquerons une majoration de 3 € sur votre facture.

Information et programme d'activités

- Le programme est établi par l'équipe d'animation en fonction du projet éducatif de la MJC21 et du projet pédagogique.
- Les thèmes des semaines sont disponibles sur le site internet de la MJC : www.mjclussac.org et par voie d'affichage dans les écoles et les mairies du canton. Le programme des vacances d'été fait l'objet d'une communication particulière : la gazette d'été est distribuée à tous les enfants scolarisés.
- Un tableau à l'entrée de l'accueil de loisirs permet d'informer les parents sur : le projet pédagogique, le contenu des journées (hors « carte blanche »), les éventuels changements dans l'organisation des activités, les besoins en équipement spécifique et le menu.
- L'équipe d'animation se tient à la disposition des parents qui souhaitent plus de renseignements.
- Le programme est présenté aux enfants au début de chaque journée. Certaines journées, « blanches » laissent libres les enfants dans les propositions et les choix d'activités.
- Certaines activités spécifiques feront l'objet d'inscription selon les âges. Il est donc nécessaire que votre enfant y intègre la tranche d'âge recommandée.
- De même, certaines activités (canoë-kayak et disciplines associées) sont subordonnées à la production d'une attestation préalable à leur pratique. Nous vous informerons par avance de leur programmation.

Soirée et nuit sous la yourte : Les veillées

- Elles sont parties intégrantes du projet de l'accueil de loisirs mais font l'objet d'une autorisation parentale spécifique.
- Elles se déroulent par tranche d'âge, sous une yourte située au camping municipal de Lussac. Le repli est possible dans une salle attenante ou à la MJC en cas d'intempérie.
- Une participation supplémentaire de 3,5 € au tarif journalier est appliquée.
- Les repas (dîners et petits déjeuners) sont préparés par les animateurs avec la participation des enfants dans des conditions d'hygiène adaptées.
- Les enfants doivent apporter : nécessaire de toilette, vêtements de rechange, sac de couchage.

Hygiène

- Si l'enfant est malade dans la journée, les parents sont avertis de façon à prendre les mesures adéquates.
- Si l'enfant a contracté une maladie contagieuse (varicelle, oreillons...) ou autres (poux...), les parents sont priés d'en informer la direction.
- **Les médicaments ne pourront être administrés que sur présentation de la prescription médicale.**
- En cas d'intervention urgente, les parents signent (à l'inscription), une autorisation d'hospitalisation.

Tarifs journaliers et modalités de facturation

- Les tarifs sont établis selon des tranches de quotients familiaux, calculés par la CAF et la MSA.
- Si vous n'avez pas transmis vos revenus à votre caisse, nous calculerons votre tarif à l'aide du dernier avis d'imposition reçu, mais vous ne pourrez pas bénéficier d'aide de la CAF ou de la MSA.

Les personnes ne fournissant aucun des documents précités, se verront appliquer le tarif 5 !!

- Le tarif est facturé à la journée entière (de 8h à 18h30), tous services compris : transports, accueils (matin et soir) et restauration. Soit une amplitude d'accueil de 10h30 à votre disposition. Votre facture mentionnera la somme à régler, le montant de la participation CAF ou MSA le cas échéant, le nombre de jours convertis en heures.

Toute journée réservée, non honorée sera facturée sans déduction d'aide, sauf cas exceptionnels ou sur présentation d'un certificat médical

Les familles allocataires CAF dont le quotient familial est inférieur à 549 € peuvent déduire 3,5€ au prix de la journée et 2 € au tarif de la demi journée.

Les familles allocataires MSA peuvent déduire la somme indiquée sur leurs bonnes vacances.

Les aides seront déduites dans la limite du montant de votre facture

Pour plus de renseignements nous contacter.

Adhésion enfant : 5 €			
Tarif / Quotient familial	Journée	1/2 journée	Veillée
T1: de 0 à 550 €	8,00 €	5,00 €	4,00 €
T2 : de 551 à 780€	9,00 €	5,50 €	4,00 €
T3 : de 781 à 990 €	10,00 €	6,00 €	4,00 €
T4 : de 991 à 1130 €	11,00 €	6,50 €	4,00 €
T5 : de 1131 à 1350 €	12,00 €	7,00 €	4,00 €
Hors département	12,50 €	8,00 €	4,00 €

